



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
COMMUNAL DE BUCHILLON

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2022**

**Relatif au dragage du Port des Pêcheurs - Demande de crédit de CHF 30'000.-**

---

Dans sa séance du 15 mars 2022, le Conseil communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N°1/2022
- ouï le rapport de la Commission des finances
- ouï le rapport de la Commission d'urbanisme
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**Décide par 26 voix, pas d'avis contraire et une abstention :**

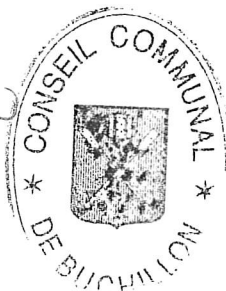
- 1) d'adopter le préavis N°1/2022 tel que présenté ;
- 2) d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux relatifs au dragage du »Port des Pêcheurs « ;
- 3) d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 30'000.- pour réaliser ces travaux ;
- 4) d'autoriser la Municipalité à adjudger des mandats jusqu'à concurrence du montant annoncé ;
- 5) d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante ou auprès d'un établissement bancaire ;
- 6) d'amortir ce montant en puisant sur le fonds de réserve général.

**CERTIFIE CONFORME**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

La Présidente :

  
Annabel Pulcrano



La Secrétaire :

  
Sandra Breitling

Buchillon, le 15 mars 2022